Affaire Ousmane Sonko : Entretien avec son avocat Me Ciré Clédor Ly

MALI

1294

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 27 FEVRIER 2023

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Chasse des subsahariens en Tunisie

L'Union Africaine hausse le ton

...et Saccage de la Maison de la presse : Une plainte déposée contre Salif Diarra et autres

Reconnaissance : 12 agents de l'Académie d'enseignement rive droite célébrés !

COVID 19
CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

26 Fev. 2023

RESPECTONS
LES MESURES BARRIÈRES

Echantillons testés

241

Nouveaux cas confirmés	Nouveaux guéris	Nouveaux décès
01	03	00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

660 335 Vaccinations incomplètes

2 959 353 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés	Guéris	Décès
32 998	32 074	743

dont 89 font l'objet d'un suivi médical

MALIKILÉ | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

Sommaire «

P. 11

P. 16

P. 21

/ Une /

Chasse des subsahariens en Tunisie : L'Union Africaine hausse le ton — P. 5

/ Brèves /

Énième grève au sein de l'hôpital Gabriel Touré : À quoi joue certains grévistes ? — P. 11
Visite d'une Délégation du Senat Américain à Bamako : Approfondir les Relations entre les Etats-Unis et le Mali — P. 11
Ségou : Deux morts et des blessés sur la RN6 — P. 12
MDAC : Le Panel des Anciens Présidents et PM chez le ministre Sadio CAMARA12 — P. 12
Armée de l'Air : Journée de salubrité — P. 13
Aéroport Bamako-Sénou : La Douane saisit un colis contenant des vignettes pour engins — P. 13

/ Actualité /

Violence et Saccage de la Maison de la presse : Une plainte déposée contre Salif Diarra et autre — P. 15
Affaire Fonds COVID-19 à la CCIM : Deux autres personnes placées sous mandat de dépôt — P. 16
Reconnaissance : 12 agents de l'Académie d'enseignement rive droite célébrés ! — P. 17
Agriculture : Un accord scellé entre le ministère du Développement Rural et le Centre l'IFDC — P. 19

/ Politique /

Axe Mali - Burkina Faso : Fin de la visite de 3 jours du PM malien — P. 21
Création de circonscriptions administratives : Ce qui va changer — P. 28

/ Culture & société /

Burkina Faso : Ouverture de la 28ème Edition du festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) — P. 29

/ International /

Affaire Ousmane Sonko : Entretien avec son avocat Me Ciré Clédor Ly — P. 30
Sénégal : Sonatel annonce un bénéfice 2022 en hausse de 26,5 milliards FCFA — P. 32

/ Sport /

Avenir en équipe nationale du Sénégal : La nouvelle déclaration importante de Aliou Cissé — P. 33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas

SCAN FOR INFO

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.

20 tea bags / 100% natural

New York - USA : **+1347 538 6505** / Mali - Africa : **+223 95 36 37 22**
Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Chasse des subsahariens en Tunisie

L'Union Africaine hausse le ton

Le Président de la Commission de l'Union Africaine a fermement condamné les déclarations raciales et xénophobes sur des compatriotes Africains vivants en Tunisie. Depuis quelques jours, les subsahariens sont victimes des propos racistes et d'arrestations arbitraires dans ce pays du nord de l'Afrique. Ils sont accusés par les autorités d'être des migrants irréguliers ou clandestins alors que la plupart des personnes interpelées sont en règles avec les lois tunisiennes. A Tunis, plusieurs tunisiens ont manifesté contre les discours à caractère raciste.

Plusieurs Ambassades de l'Afrique subsaharienne sont inondées par leurs ressortissants qui ne veulent qu'une chose, rentrer chez eux au pays. La plupart de ces ressortissants étrangers en Tunisie sont terrés chez eux et ne peuvent non plus se rendre au travail de peur des représailles et de violences. Face à une telle situation devenue intenable, le 24 Février 2023 le Président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat, a réagi dans un communiqué où il « **condamne fermement les déclarations choquantes faites par les autorités Tunisiennes contre des compatriotes Africains, qui selon lui, vont à l'encontre de la lettre et de l'esprit de notre Organisation et de nos principes fondateurs** ». Selon le même communiqué, Dr Monique Nsanzabaganwa, et la Commissaire de l'UA pour la Santé, les Affaires Humanitaires et le Développement Social, Amb. Minata Samate, ont reçu le Représentant Permanent de la Tunisie accrédité auprès de l'Union Africaine afin d'exprimer les vives préoccupations de l'Union Africaine quant à la forme et le fond de la déclaration ciblant des compatriotes Africains, nonobstant leur statut légal dans le pays.

« **Le Président rappelle à tous les pays, en particulier aux États membres de l'Union Africaine, qu'ils doivent honorer les obligations qui leur incombent en vertu du Droit International et des instruments pertinents de l'Union Africaine, à savoir traiter tous les migrants avec dignité, d'où qu'ils viennent, s'abstenir de tout discours haineux à caractère raciste, susceptible de nuire aux personnes, et accorder la priorité à leur sécurité et à leurs droits fondamentaux** », a rappeler le communiqué de l'Union Africaine.

De son côté, le ministère des affaires étrangères tunisien a répondu à l'Union Africaine le samedi 25 février 2023. Les autorités tunisiennes réfutent les accusations de la Commission de l'UA.

Le ministère des affaires étrangères, de l'immigration et des Tunisiens à l'étranger dit être surpris par la déclaration publiée par la Commission de l'Union Africaine sur la situation de la Communauté Africaine en Tunisie et rejette ce qui a été rapporté et juge ces accusations sans fondement. Elles estiment qu'il y a une mauvaise compréhension des positions des autorités tunisiennes.

A cet égard, le ministère des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Tunisiens à l'étranger réaffirme l'engagement des autorités tunisiennes de protéger les résidents étrangers de différentes nationalités et de lutter contre le phénomène de l'immigration irrégulière dans le cadre de la législation tunisienne et des traités internationaux et africains.

Propos raciales

Cette réaction de l'Union Africaine s'est faite au moment où le président tunisien a tenu des propos très déplacés et jugés « **raciales** » envers les autres nationalités africaines résident en Tunisie. S'exprimant sur la situation des subsahariens en Tunisie le président Tunisien, Kaïs Saïed au cours d'une réunion avec le conseil national de sécurité le mardi 21 février 2023. Selon lui, « **ceux qui se cachent derrière ces migrants sont des trafiquants d'êtres humains, et qui osent se prétendre des défenseurs des droits de l'homme. » Il estime que « derrière ces vagues successives de migration, se cache la volonté de considérer la Tunisie comme terre africaine, tout court, sans aucune appartenance arabe ou islamique.** » Certaines entités selon lui, auraient reçu d'énormes sommes d'argent pour accueillir les immigrés sub-sahariens en Tunisie, soutient-il.

«**Il faut trouver, et très rapidement, une solution pour mettre fin à ces vagues de migrants clandestins, avec ce que çà a généré comme faits de violence et autres phénomènes inacceptables, en plus du fait que leur résidence en Tunisie est illégale et passible de peines pénales** », affirme le président Kaïs.

Des formalités de départ enclenchées

Plusieurs ambassades et consulats ont lancé des appels à leurs ressortissants pour un retour volontaires. L'Association malienne des

étudiants et stagiaires en Tunisie (AMEST), a réagi également à cette situation. Dans un communiqué, l'AMEST a demandé aux étudiants et stagiaires de suspendre les cours. « **Nous association malienne des étudiants et stagiaires en Tunisie et le Haut conseil des maliens établis en Tunisie, nous demandons à nos étudiants et stagiaires qui sont dans les universités privées de suspendre les cours jusqu'à nouvel ordre** », lit-on. Pour aider l'ensemble de ses membres, l'AMEST, a mis en place une cellule de crise composée des points focaux dans toutes les régions ainsi que les différents quartiers à Tunis pour assister tous nos étudiants et stagiaires en difficultés.

De leurs côtés, les ressortissants ivoiriens ont exprimé leur volonté de quitter la Tunisie à leurs représentants diplomatiques. Ils étaient vendredi 24 février 2023 face à leur représentation. «**Nous voulons partir. On ne veut pas mourir en Tunisie.**» Les ressortissants ivoiriens se sont rendus massivement à leur ambassade pour s'entretenir avec les autorités diplomatiques de leur pays.

Ils ont présenté une situation qu'ils jugent alarmante au vu des menaces et des intimidations qu'ils subissent au quotidien dans leurs quartiers.

« **Nous avons été expulsés de nos maisons. Nous vivons dans la terreur, car des individus tentent de s'en prendre à nous. »« Nos vies sont menacés, certains ont perdus leurs emplois. Nous voulons rentrer chez nous**.»

Ils estiment que la situation est urgente et demande à l'État de Côte d'Ivoire de mettre tout en œuvre pour faciliter leur retour au pays.

Prenant en considération la gravité de la situation présentée par leurs ressortissants, un formulaire d'enregistrement a mis à disposition par l'ambassade pour organiser un retour volontaire vers la Côte d'Ivoire.

Même son de cloche pour les autorités diplomatiques du Cameroun qui a lancé un appel au calme et au respect des lois du pays mais surtout un rapprochement des ressortissants camerounais de leur ambassade.

Manifestation contre les discours à caractère raciste

En Tunisie, plusieurs tunisiens ont manifesté contre les discours à caractère raciste. Ils expriment leurs solidarités envers la diaspora subsaharienne.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a rencontré l'association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie. Il a réaffirmé le soutien du ministère aux étudiants internationaux en Tunisie. Monsieur Moncef Boukthir, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a reçu aujourd'hui vendredi 24 février 2023 au siège du ministère une délégation de l'Association des Etudiants et Stagiaires Africains en Tunisie (AESAT) conduite par son président Christian Kwongang Yolew pour exprimer le soutien du ministère aux étudiants internationaux en situation régulière.

Binadjan Doumbia

COMMUNIQUE N°02/AMTU/2023 de l'Ambassade de la République du Mali en Tunisie

L'Ambassade du Mali à Tunis suit avec la plus grande préoccupation la situation des Maliens en Tunisie.

En ces moments très inquiétants l'Ambassade au nom des plus Hautes Autorités du pays exprime la solidarité à l'égard des Maliens vivants en Tunisie et les invite au calme et à la vigilance dans le strict respect des lois et règlement du pays hôte.

L'Ambassade rassure les Maliens de Tunisie de la grande attention des plus Hautes Autorités du Mali et leur demande pour ceux qui le souhaitent à s'inscrire pour un retour volontaire.

Pour toutes informations utiles, contacter le Deuxième Conseiller aux numéros suivants de l'Ambassade : (00216) 71 792 589/ 71 787 276/ 71 794 211 ou sur son portable 51 363 379.

L'Ambassade du Mali à Tunis sait compter sur la solidarité agissante des Maliens à ces moments difficiles.

Tunis, le 24 février 2023

La Chargée d'Affaires A.I.

Primature du Mali

Faire de l'axe Bamako -Ouaga un axe stratégique de coopération et d'intégration c'est l'ambition affichée par les autorités du Mali et du Burkina. C'est du moins ce qui ressort du communiqué conjoint a l'issue de la visite en terre burkinabé du Premier ministre Choguel Kokalla Maiga à Ouagadougou du 23 au 26 février 2023.
Avant de quitter Ouagadougou, le Premier Ministre Choguel Kokalla Maiga a rendu une visite à la délégation malienne participant au Fespaco afin de les remercier et de les féliciter pour tout ce qu'ils font pour représenter notre pays.

Malick Konate

Une semaine très dure pour nous les catalans, mais ça va aller incha Allah. Xavi ka guè ! Antorola ! #Bèki_Takè

#Mali : Le Bureau Exécutif de la Section Syndicale de la Justice déclenche une grève 120 heures à compter de demain lundi 27 février jusqu'au 03 mars 2023 et en illimitée en cas de non-satisfaction de ses doléances à partir 6 mars.
Je rappelle que les deux plus grands hôpitaux (Point G et Gabriel Toure) sont en grève illimitée depuis le 6 et 13 février 2023.
#Bèki_Takè

Casimir Sangala

L'impact de l'utilisation des réseaux sociaux sur la productivité au travail constitue un réel enjeu pour les employeurs.

Kassoum Thera

Les richesses minérales à l'Arctique Russes sont estimées à plus 2 000 milliards de dollars US source documentaire M6

Ammy Baba Cisse

Dr Amadou Albert MAÏGA est en train de prendre des galons en politique

Financial Afrik

Le groupe Attijariwafa bank en ligne avec sa vocation d'acteur sociétal de référence, annonce aujourd'hui l'inauguration d'un nouveau centre Dar Al Moukawil dans la ville de Beni Mellal.
Ce 18 ème centre Dar Al Moukawil d'Attijariwafa bank vise à accompagner les commerçants, artisans, porteurs de projets, entrepreneurs et très petites entreprises dans leur développement, en leur
#Attijariwafa #AttijariwafaBank

Professeur Cheick Yacoub Doucoure

Le guide spirituelle Professeur Cheick Yacoub Doucoure et sa délégation en route pour Dakar pour animer une grande conférence qui aura lieu le samedi 25 février 2023 dans la salle de conférence de l'institut islamique de Dakar à partir de 9h00

Quelques images de la conférence du guide Spirituelle Professeur Cheick Yacoub Doucoure qui s'est tenue à Dakar le Samedi 25 / 02 / 2023 dans la salle de conférence de l'institut islamique de Dakar sur le thème : Connaissance d'Allah, voies et moyens pour se rapprocher du créateur.

Nouhoum Togo

Une page de l'histoire de mon pays le Mali
Hommage a tous les enseignants du Monde .
"être enseignant,ce n'est pas un choix de carrière,c'est un choix de vie".
À plus de 80 ans cet ancien instituteur continue de donner des cours à ses petits enfants à la maison. Comme quoi on demeurre enseignant toute sa vie. Et comme l'a si bien dit un ancien .

Fatima Walet Diallo

Issa Kaou Djim demande de regarder VAR de tout le monde,à part le Papa bonheur l'enfant de Tonga,ils ont tous été rattrapé par VAR

Serge Daniel

#Mali-Algérie- Le Président algérien Tebboune a reçu ce 26/2/ à Alger une délégation des mouvements armés du nord du Mali (CSP-PSD). Il s'est déclaré " déterminé" à faire respecter les accords de paix d'Alger et à surmonter les obstacles pour sa mise en œuvre (participant).

#Mali-Politique/Très critique envers la Transition, la Plateforme politique dont le lancement à Bko a été perturbé le 20/2/, porte plainte et accuse :"Certains vandales même cagoulés ont été identifiés (...) 2 jeunes parmi les assaillants auraient été aperçus avec des pistolets"

#Tchad-Russie-Lutte anti terroriste :Le Tchad se prépare à signer un accord avec la Russie?Réponse : -Lavrov a proposé l'aide de la Russie au Tchad dans le cadre de la lutte anti-terroriste. Réaction (officielle) de Ndjaména : "Nous attendons vos propositions pour les analyser"

Georges Malbrunot

Des soldats américains sont arrivés ces derniers jours à Bangui, la capitale de la république centrafricaine, en vue d'évincer les paramilitaires russes de Wagner, confie un diplomate, familier de l'Afrique. Jusque-là, les US n'avaient sur place que quelques unités d'élite Delta.

Sortie le 13 janvier de mon livre écrit avec @cchesnot
"Le déclassement français. Elysée, Quai d'Orsay, DGSE: les secrets d'une guerre d'influence stratégique". Une enquête sur 15 ans de recul au Moyen-Orient et au Maghreb.

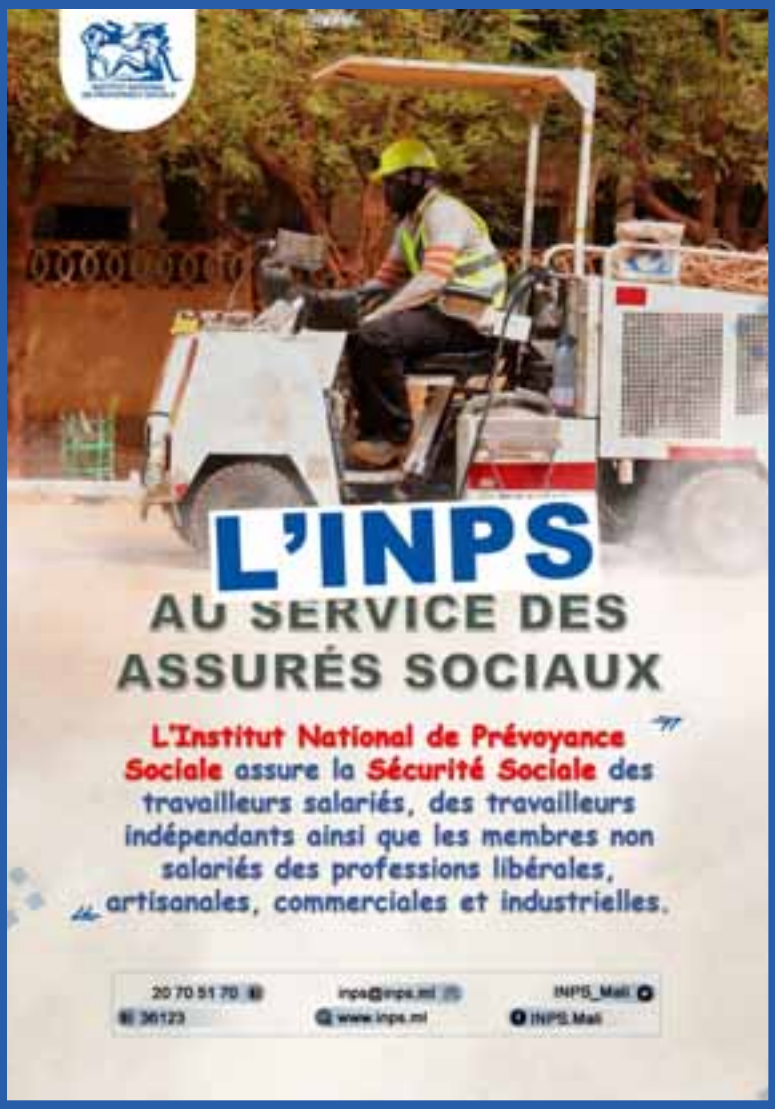
L'INPS
AU SERVICE DES
ASSURÉS SOCIAUX
L'Institut National de Prévoyance Sociale assure la Sécurité Sociale des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants ainsi que les membres non salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles.
20 70 51 70
inps@inps.ml
INPS_Mali
BP 36123
www.inps.ml
INPS.Mali

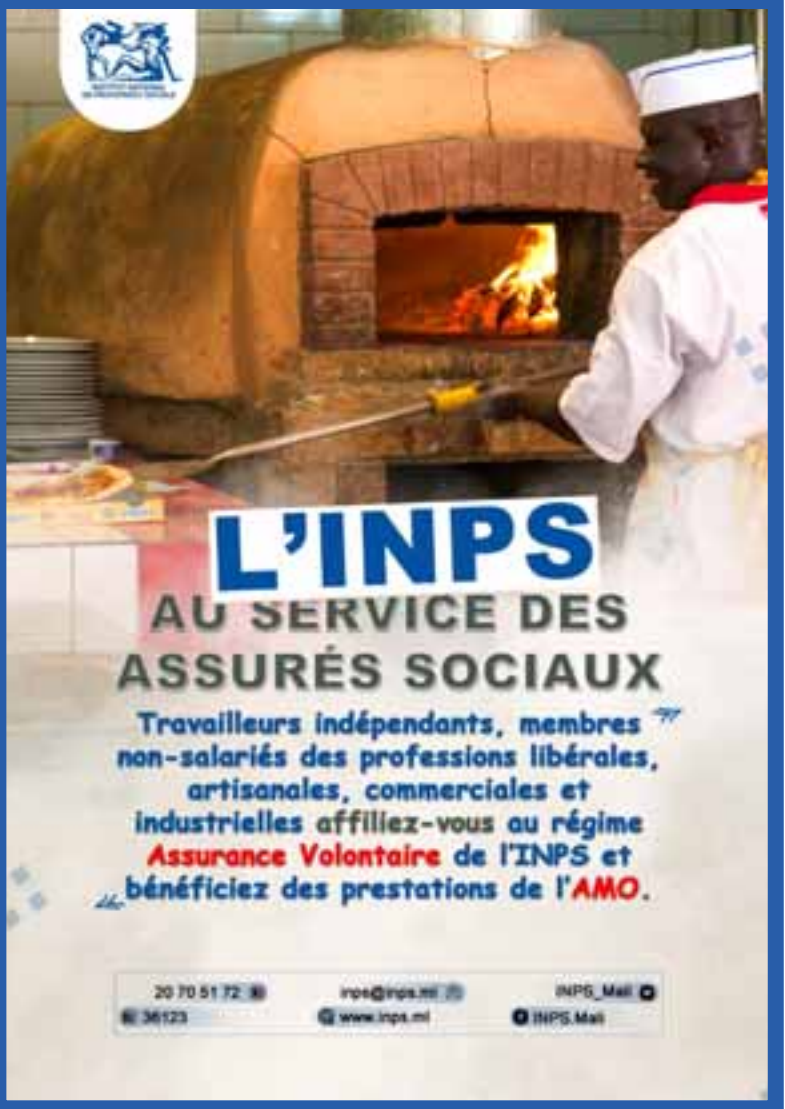
L'INPS
AU SERVICE DES
ASSURÉS SOCIAUX
Travailleurs indépendants, membres non-salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles affiliez-vous au régime Assurance Volontaire de l'INPS et bénéficiez des prestations de l'AMO.
20 70 51 72
inps@inps.ml
INPS_Mali
BP 36123
www.inps.ml
INPS.Mali

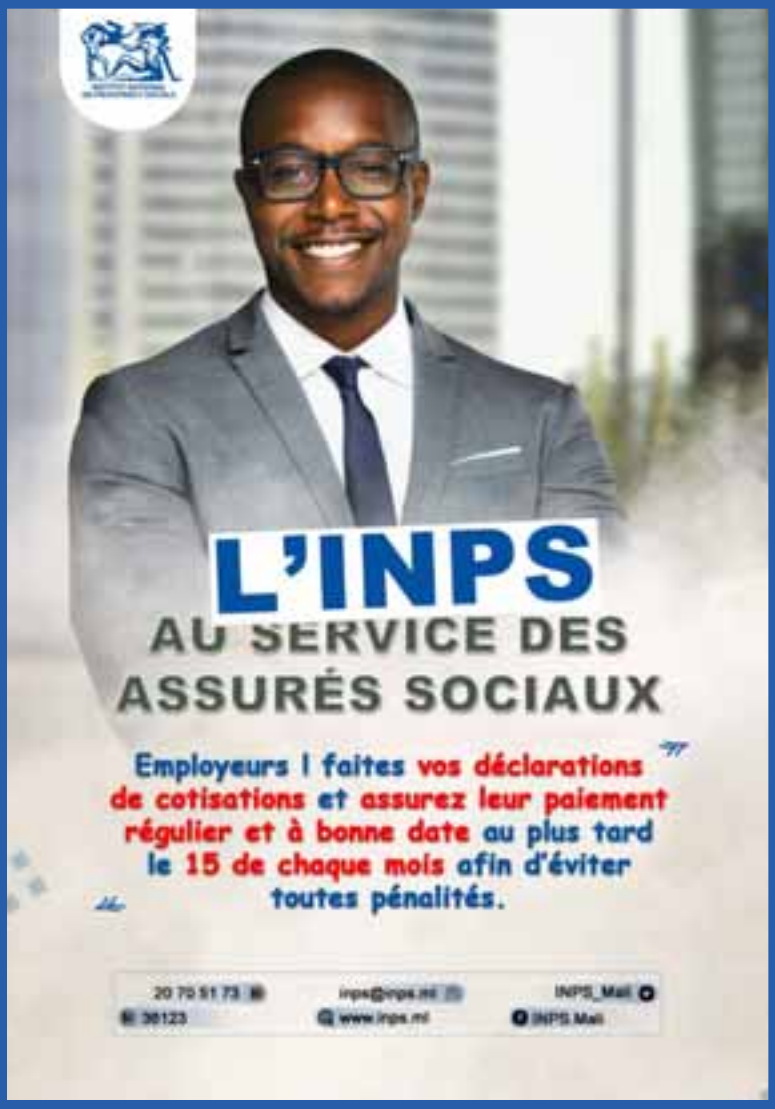
L'INPS
AU SERVICE DES
ASSURÉS SOCIAUX
Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.
20 70 51 73
inps@inps.ml
INPS_Mali
BP 36123
www.inps.ml
INPS.Mali

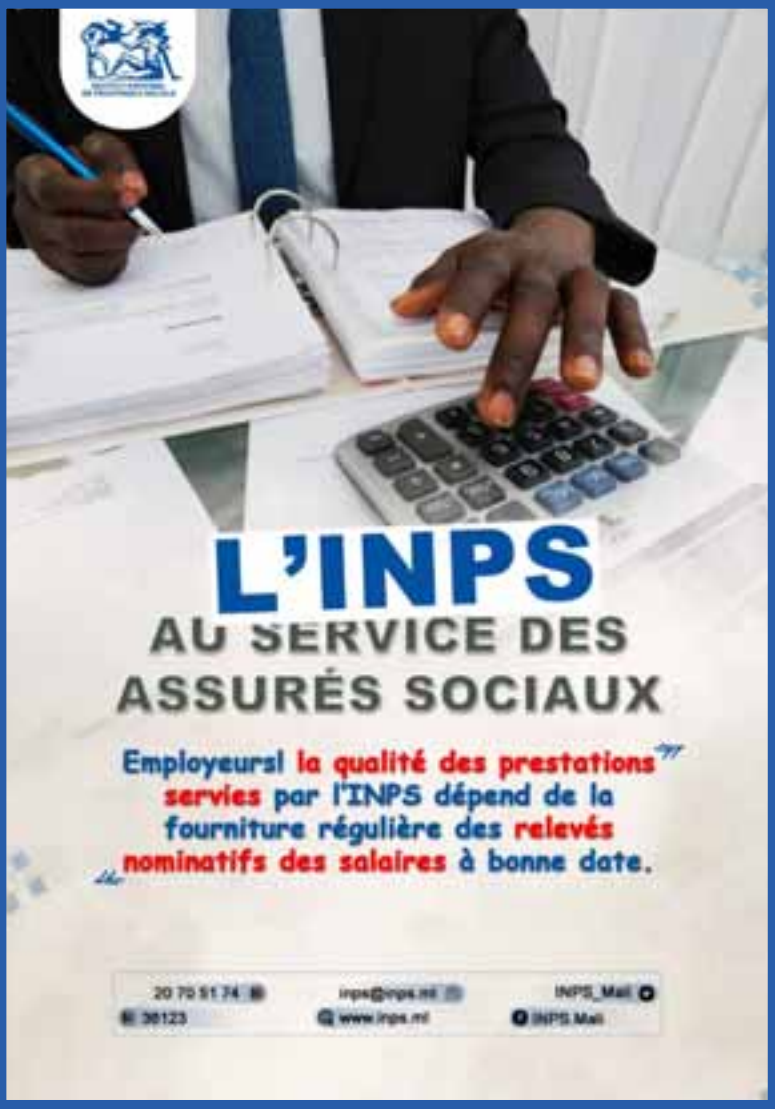
L'INPS
AU SERVICE DES
ASSURÉS SOCIAUX
Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.
20 70 51 74
inps@inps.ml
INPS_Mali
BP 36123
www.inps.ml
INPS.Mali

Énième grève au sein de l'hôpital Gabriel Touré : À quoi joue certains grévistes ?

Depuis plus de deux semaines, les consultations médicales se font rares dans cette structure hospitalière fortement sollicitée par la population. Si l'hôpital est le recours des patients, de nos jours l'hôpital Gabriel Touré semble être un casse-tête pour les populations à cause des grèves inutiles et répétitives.

A qui profite réellement cette situation de troubles ?

Pour avoir la réponse à cette question nous avons mené nos investigations au sein de cet hôpital. Le constat, ces grèves sont faites pour recruter les patients et les envoyer dans les cliniques privées aux alentours de l'hôpital Gabriel Touré. La plupart des patients sont vus dans les bureaux de certains médecins et ensuite référés dans les cliniques privées avec les bulletins d'examen de l'hôpital publics.

Les statistiques avancées font état de 70% de patients qui sont désormais envoyés dans ces cliniques privées au détriment de l'hôpital public en grève.

Et pourtant l'état investi des moyens financiers énormes dans l'achat des équipements ultra modernes pour la prise en charge efficace et efficiente des patients. Hélas ces mêmes équipements sont sabotés. On demande forcément aux patients d'aller rependre les examens dans les cliniques privées avec des équipements moins performants. Le patient n'est donc plus au centre des préoccupations de certains soignants. C'est qui compte c'est l'enveloppe des structures privées.

Ces hôpitaux érigés en Établissements Publics à caractère Administratif doivent générer des fonds pour faire face à certaines charges fixes (salaires des contractuels émergeant sur fonds propres, primes de garde, ristournes...). Face à ces multiples grèves ces hôpitaux publics risquent d'être asphyxier économiquement.

Dans cette situation préoccupante, quel est le sort réservé aux patients par les autorités ?

Quel avenir pour ces nombreux contractuels qui ne vivent que ces recettes générées par les activités réalisées ?

La santé est un secteur très sensible, il appartient aux plus autorités de gérer cette crise définitivement pour que le malien puisse être soigné dans son pays. Tout le monde n'a pas les moyens d'aller dans les cliniques privées pour se soigner.

Juste une façon de penser à ces pauvres malades qui n'ont besoin que des soins médicaux pour se sentir mieux.

Bokoum Abdoul Momini

Visite d'une Délégation du Senat Américain à Bamako : Approfondir les Relations entre les Etats-Unis et le Mali

Bamako – 23 février 2023 – Deux membres du personnel administratif du Comité des relations extérieures du Senat américain ont visité le Mali cette semaine. Les deux membres du personnel, John Tomaszewski et Alexis Arieff, se sont rendus au Mali au nom du Sénat américain dans le cadre d'un engagement spécial pour une visite dans trois pays de la région, qui a commencé par le Mali.

Au cours de leur visite de trois jours, la délégation, accompagnée du Chef de Mission adjoint, Richard Nicholson, a eu le plaisir de rencontrer le Ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop pour une discussion franche sur diverses questions d'intérêts bilatéraux entre les États-Unis et le Mali, ainsi que la situation sécuritaire et le retour à l'ordre constitutionnel.

Les membres ont rencontré le Ministre d'Etat et de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Abdoulaye Maiga, où ils ont obtenu de nouvelles perspectives sur la sécurité et les prochaines élections.

Ils ont consulté un certain nombre de partis et d'organes politiques, la société civile, et la MINUSMA afin de mieux comprendre la progression du processus électoral, le processus de paix de l'Accord d'Alger, et la protection de l'espace civile. Ils ont également rencontré des chefs d'entreprise membres du Conseil National du Patronat du Mali, afin d'explorer les possibilités de coopération commerciale future.

La délégation a pu se faire une idée précise des progrès réalisés par le gouvernement de transition dans le cadre des Accords. Elle a également rencontré l'USAID et d'autres partenaires humanitaires du Gouvernement américain pour comprendre l'impact du partenariat américain avec les Maliens en vue de diriger leur propre développement.

Nos deux honorables ont quitté le Mali avec une grande appréciation du contexte et des défis que tente de relever le gouvernement de transition du Mali, avec l'espoir d'un progrès du processus électoral dans un avenir proche.

Cellule de communication de l'Ambassade des USA

Ségou : Deux morts et des blessés sur la RN6

La route fait des morts et des blessés à Ségou. En effet sur la RN6, un accident de circulation s'est produit. L'incident est survenu aux environs de 10 heures 30 minutes du samedi 25 février 2023. Le bilan fourni selon des sources locales fait état de deux (02) morts, vingt et un (21) blessés légers et des dégâts matériels constatés.

Il s'agit d'un minibus de marque Mercedes-Benz, immatriculation AY 4607 MD qui s'est renversé tout seul. Le véhicule avait quitté le quartier Sékoro direction le centre-ville de Ségou.
Des élèves d'une école fondamentale privée seraient à bord. Selon des sources locales, lesdits élèves seraient à Ségou dans le cadre d'une excursion. Aux dires, c'est à suite d'un excès de vitesse que le chauffeur aurait perdu le contrôle du véhicule et serait renversé de lui-même.
Le bilan provisoire fourni serait deux morts (âgés environ 10 ans), vingt et un blessé et le minibus serait endommagé. La Protection Civile alertée, s'est présentée sur le lieu. Elle a évacué d'urgence à l'Hôpital régional Nianamkoro FOMBA de Ségou toutes les victimes.
La Brigade Territoriale de la gendarmerie de Ségou aurait ouvert une enquête. Nous présentons nos condoléances aux familles des défunts et souhaitons prompt rétablissement aux blessés.

Bouba/Malijet.com

MDAC : Le Panel des Anciens Présidents et PM chez le ministre Sadio CAMARA

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA a reçu le panel des Anciens Présidents et Premiers Ministres d'Afrique. C'était le jeudi 23 février 2023 dans la salle de conférence de son département. Il s'agissait de discuter de la gouvernance électorale en période de crise.
A l'issu de la rencontre, le Président du Panel, l'ancien Président Burundais Domitien NDAYIZEYE a déclaré qu'ils étaient venus faire le compte rendu du séminaire de 3 jours organisé par l'Ecole de Maintien de la Paix dont le thème était :" la gouvernance électorale en période de crise ". Le Président du Panel a affirmé qu'ils ont compris que le peuple malien a décidé de prendre son avenir en main.
" C'est une initiative que nous encourageons au niveau de l'Union Africaine. Nous avons noté la nécessité pour les institutions de quitter le cadre de transition et de mettre en place des institutions définitives. Evidemment, il y a des défis en termes de moyens matériels, organisationnels et de temps. Mais tout cela peut être résolu par des hommes et des femmes bien déterminés", a confié l'Ancien Président Burundais NDAYIZEYE.
Pour terminer, le Président du Panel a rappelé qu'ils attendent du gouvernement malien de réussir sa mission de stabiliser le pays et de revenir à l'ordre constitutionnel.

Forces Armées maliennes

Armée de l'Air : Journée de salubrité

L'État-major de l'Armée de l'Air a organisé, le vendredi 24 février 2023, une journée de salubrité. Cette journée de salubrité est une instruction de la hiérarchie militaire. Elle a enregistré la participation du commandement, des éléments de l'Armée de l'Air et des femmes du camp dans le souci de promouvoir un environnement sain.
Le commandement de l'Armée de l'Air, les éléments, les femmes du camp et les jeunes se sont mobilisés pour assainir leur environnement. Ils ont tous répondus présent à cette initiative qui favorise la cohésion au sein de l'armée de l'air. Cette journée témoigne également qu'en plus des tâches quotidiennes, le personnel participe activement au maintien d'un environnement sain.
Une initiative fortement saluée par l'Association des femmes de l'Armée de l'Air à travers sa présidente, KONE Kadidia Sissoko. Elle promet la présence de son association aux activités visant une Armée de l'Air plus prospère.
L'Officier de Garnison, le Capitaine Kassim KALOGO trouve cette initiative salutaire, toutefois il a invité les éléments à œuvrer dans ce sens.
Quant au Capitaine Bagnouman DJIGUIBA, Chef de section sous chefferie logistique, Il a souligné que les activités d'assainissements constituent un facteur de rapprochement du commandement et la troupe.
Le Chef d'État-major Adjoint de l'Armée de l'Air, le Colonel Mohamed

Sékou SYLLA a salué la motivation des hommes et la présence des femmes du camp. Il a insisté sur le suivi des activités visant à rendre les locaux sains. Il a invité les éléments de l'Armée l'Air à pérenniser cette journée de salubrité afin d'assainir l'environnement.
Un service propre joue un rôle capital dans l'amélioration des conditions de travail des hommes, d'où l'instruction des plus Hautes autorités militaires aux différents États-majors et Directions de Services à instaurer une journée de salubrité mensuelle.

Source : FAMa

Aéroport Bamako-Sénou : La Douane saisit un colis contenant des vignettes pour engins

La douane malienne est très engagée et très vigilante dans la lutte contre la fraude. Après les récentes découvertes : « Un important lot de vignettes pour automobiles à Heremakono, frontière Mali-Burkina Faso », « près de 25 kgs de cannabis saisis à Koury (frontière Mali-Burkina) » et « une saisie de plus de 8kg d'or derrière le radiateur d'un véhicule sur l'axe ivoirien », elle vient de faire un autre exploit à l'aéroport international Modibo KEITA.
En effet, les limiers de l'inspecteur général Amadou Konaté du bureau des douanes de l'aéroport Bamako-Senou ont mis la main sur un colis contenant des vignettes pour engins lourds et véhicules de transport en commun, environ 5 000 vignettes d'une valeur de 779 020 000 FCFA. C'était le vendredi 24 février 2023.
Selon les informations fournies par la douane « Les faux documents fiscaux sont soigneusement dissimulés dans des emballages pour éviter d'éveiller le soupçon des douaniers. C'est sans compter sur le flair des douaniers qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme ».
Les auteurs et complices ont été arrêtés et mis à la disposition pour des compléments d'enquêtes.
Les efforts déployés par les douanes sont remarquables et salutaires. Nous leur demandons de continuer sur cette lancée.

Bouba/Malijet.com

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : **Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?**

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Violence et Saccage de la Maison de la presse : Une plainte déposée contre Salif Diarra et autres

Rebondissement dans l'affaire de saccage de la maison de la presse et la violence faite sur les responsables du mouvement "Appel du 20 Février 2023". Selon un communiqué de ladite plateforme politique, une plainte a été déposée contre le nommée Salif Diarra et autres présumés commanditaires des violences et casses à la maison de la Presse.

Selon un récent communiqué de la Coordination des organisations de l'Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali, une plainte est déposée contre Monsieur Salif Diarra et autres.

« **Les partis politiques, regroupements politiques et organisations de la société civile, opposés au projet d'élaboration d'une nouvelle constitution par la Transition et favorable au respect du chronogramme de la Transition, ont organisé le lundi 20 février 2023 à partir de 14 heures, un point de presse à la Maison de la Presse, sise à Medina Coura, au cours duquel un appel a été lu en Français et traduit en Bambara** », rappelle ce communiqué décrivant les circonstances des évènements.

Selon les explications données dans ce communiqué, l'incident s'est produit vers la fin de l'activité. « Une foule de plusieurs dizaines de jeunes surexcités, dont certains drapés d'une banderole à l'effigie d'issa Kaou NDJIM, un des organisateurs, avec des propos qui lui étaient hostiles, comme « **manipulateur », majoritairement munis de trompettes (Vuvuzelas), ont fait irruption dans la salle. Au même moment, des affichettes faisant l'éloge de certains responsables de la Transition comme les Colonel Assimi Goita et Modibo Koné étaient visibles entre les mains de certains.** »

« **Malgré le bruit strident des vuvuzelas, les organisateurs ignorèrent les envahisseurs, qui ont donc entrepris de se diriger vers le présidium. C'est ainsi que des militants les ont contenus en leur parlant et leur demandant de sortir. A la porte de la salle, ils ont jeté des chaises sur ceux qui les accompagnaient vers la sortie avant d'aller se renforcer et revenir casser, dans une violence inouïe, divers matériels et briser les vitres de la porte de la salle de conférence y compris avec des projectiles.** »

Après ce triste incident, ces jeunes laisseront derrière eux un spectacle désolant (vitres cassées, chaises et matériels de reportage brisés ou endommagé) un militant blessé.

Le communiqué rappelle que « **toute la scène s'étant déroulée sous les projecteurs des caméras, certains vandales même cagoulés ont été identifiés comme le nommé Salif Diarra, Secrétaire général adjoint du Comité AEEM de la Faculté de Droit Public (FDPU) dont certains forfaitaires appelaient le commandant, qui seul, pouvait mettre un terme à la violence. Le nom d'Aiché Baba Keita de l'association dite (FORSAT civile) a été évoqué comme ayant commis les jeunes de la faculté pour ce forfait. Aussi le nommé Salif Diarra est jugé très proche de l'actuel secrétaire général de l'AEEM supposé bénéficiaire de faveur d'un certain milieu proche de certaines autorités de la transition. Enfin, deux jeunes parmi les assaillants auraient été aperçus avec des pistolets**», indique le communiqué.

Pour la coordination des organisations de l'Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali, « **ces faits sont extrêmement graves, car caractérisant parfaitement l'association de malfaiteurs (faits criminels), coups et blessures volontaires, violences et voies de fait, dommage volontaire à la propriété d'autrui et troubles graves à l'ordre public, tant ils étaient plusieurs dizaines à poursuivre la course poursuite jusque dans les environs du grand hôtel de Bamako devant des citoyens médusés .**

C'est pourquoi, les responsables de la coordination des organisations de l'Appel du 20 février 2023, par la présente, vous dénoncent les faits, mieux, portent plainte contre Salif Diarra sus identifié et tant d'autres dont vous n'aurez aucune peine à identifier aux moyens des nombreuses vidéos existantes, de même que leurs commettants ».

Par ailleurs, la coordination des organisations de l'Appel du 20 février 2023 espère « **un traitement rigoureux et diligent à la hauteur de la gravité des faits** »

Maître Yacouba Dramé est le Conseil de la Coordination des Organisations de l'Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali.

Binadjan Doumbia

Affaire Fonds COVID-19 à la CCIM : Deux autres personnes placées sous mandat de dépôt

Le 3ème Vice-Président Mamadou Sylla et le chef de division approvisionnement, Alphadi Guindo, ont été placés sous mandat de dépôt par le pôle économique et financier dans le cadre de l'enquête dans l'affaires du détournement présumé de près de 11 milliards de F CFA des fonds COVID-19 à la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM), selon une source judiciaire.

En décembre 2022, le président de la CCIM, Youssouf Bathily, et deux autres personnes ont été incarcérés pour mauvaise gestion d'un fonds de plus de 10 milliards de FCFA. Selon des sources proches des avocats du président de la CCIM, une demande de mise en liberté formulée il y a une semaine, a été refusée par la justice.

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (Ccim), Youssouf Bathily, son secrétaire général Cheick Oumar Camara et son comptable Lamine Sacko ont été placés en garde à vue depuis le 22 novembre à la Brigade du Pôle Economique et financier de Bamako.

En effet, Le Président de la CCIM et ses deux collaborateurs sont soupçonnés dans une affaire d'atteinte aux biens publics en lien avec la gestion d'un fonds de plus de 10 milliards de F CFA, lié à la maladie à coronavirus COVID 19.

Un rapport du bureau du Vérificateur Général du Mali avait revelé une mauvaise gestion de ces fonds alloués à la lutte contre la COVID-19. Le montant total des irrégularités financières, selon le rapport, s'élève à 50 733 274 104 FCFA.

Le rapport du bureau du vérificateur général du Mali sur la gestion des ressources de l'État utilisées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 au titre de l'exercice 2020, a été publié le lundi 13 juin 2021.

Parmi les irrégularités constatées, l'audit indique Le Président de la CCIM a fait exécuter des marchés d'acquisition de masques sans contrat, pour un montant de 9 462 500 000 FCFA. « **L'équipe de vérification a constaté que dans le cadre du programme présidentiel « Un Malien - un masque », pour un coût de 10 942 500 000 FCFA, la CCIM a réceptionné des masques et payé des fournisseurs sans avoir élaboré des contrats de marché au préalable** », indique le rapport. Celui-ci dénonce également le fait que le Président de la CCIM ait autorisé le paiement de marchés sans l'acquittement des droits d'enregistrement et de la redevance de régulation pour un montant de 37 8087 500 FCFA.

A cela s'ajoutent 6 500 000 000 FCFA, le montant non déposé dans les banques par le Directeur Général du Fonds de Garantie du Secteur Privé conformément aux dispositions de la convention. Selon le rapport, le Coordinateur du Projet Jigisemejiri n'a pas reversé le reliquat du fonds COVID-19 non utilisé qui s'élève à 30 097 471 525 FCFA et ses dépenses indues sur le fonds s'élèvent à 25 200 000 FCFA. Le rapport poursuit que le Régisseur Spécial d'Avances du Ministère des Maliens de l'Extérieur a effectué des dépenses indues à hauteur de 436 679 741 FCFA. Le rapport indique aussi que le ministre de l'Économie et des Finances et le Ministre de l'Industrie et du Commerce ont ordonné une dépense indue de 2 085 600 000 FCFA au profit d'un opérateur économique. Au niveau du ministère de la sécurité et de la protection civile, 5 090 078 FCFA de dépenses irrégulières du Régisseur d'avances sur le fonds Covid-19 ont été constatées. Le surplus de facturation payé à l'EDM SA sur la gratuité de consommation s'élève à 760 177 650 FCFA. « **Le Directeur Général et le Directeur Commercial de la société EDM-SA ont facturé à l'État plus que la consommation d'énergie accordée en gratuité** », selon l'audit. Il ajoutera que le Directeur Administratif et Financier et le Régisseur Spécial d'Avances de la Primature ont fait 202 802 875 FCFA de dépenses non justifiées. Le rapport explique que des Chefs de Centres des impôts ont minoré le droit d'enregistrement et la redevance de régulation payés sur des marchés conclus par l'OPAM à hauteur de 27 381 557 FCFA.

Le PDG de l'OPAM, ajoute le rapport, a autorisé le paiement des contrats non enregistrés pour un cout de 20 727 000 FCFA. Le rapport note aussi 144 630 000 FCFA de dépenses indues effectuées par le Directeur Général de l'INSP.

Au total, 536 926 178 FCFA de dépenses indues ont été constatées dans les six centres de santé de référence de Bamako, les grands hôpitaux (hôpital du Mali, CHU du Point G, CHU Gabriel Touré), les directions régionales de la santé et les centres de santé (hôpital de Kayes, CSRÉf de Kayes et de Kita, Direction régionale de la santé de Koulikoro, CSRéf de Banamba, CSRéf de Dioïla, CSRéf de Kalaban-coro, CSRéf de Kati, CHU Bocar Sidy Sall de Kati, CSRéf de Kolokani, CSRéf de Koulikoro, Direction régional de la santé de Ségou, hôpital Nianankoro Fomba de Ségou, CSRéf de Niono, Direction régional de Sikasso, hôpital de Sikasso...).

Binadjan Doumbia

Reconnaissance : 12 agents de l'Académie d'enseignement rive droite célébrés !

La cour de l'Académie d'enseignement de Bamako rive droite a servi de cadre le jeudi 23 février 2023, la célébration de départ à la retraite de 12 valeureux cadres de l'éducation dont la directrice sortante Mme Touré Zahiatou Ayouba.

La cérémonie était placée sous la présidence de la directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite, Mme Koné Dédeou Mahamane Traoré. On notait la présence de la directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive gauche, Mme Koné Rokiatou Dia, des directeurs de centre d'animation pédagogique, des proviseurs de lycée, des promoteurs d'école et des enseignants acquis pour la cause. Cette cérémonie visait à rendre hommage aux valeureux cadres de l'éducation pour service rendu à la nation.
Très tôt le matin, récipiendaires, amis, proches, acteurs et partenaires de l'école ont pris d'assaut la cour de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite. Chacun voulait être témoin de cette cérémonie de reconnaissance et pleine d'émotion. Plusieurs interventions ont marqué la cérémonie.
Après les mots de bienvenue du chef de quartier de Niamakoro, le directeur adjoint de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite, Youssouf Konaté, a laissé entendre que les agents sont partagés entre joie et tristesse de voir partir ces 12 cadres pétris de talents à la retraite. « **Ils aimeraient être aujourd'hui à votre place car le rêve de chaque agent de la fonction publique est de vivre ses jours de retraite la tête haute et en bonne santé. Vos collègues sont tristes parce que vous allez les manqués. Ils connaissent votre degré de dévouement, de professionnalisme et d'engagement pour le travail bien fait. La seule chose dont je suis certain est que le métier d'enseignant vous a apporté une richesse indescriptible, une authenticité et des valeurs fondamentales, si importantes dans le monde que nous vivons. A travers ma modeste personne, la nation toute entière vous remercie pour service rendu. La porte de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite vous sera ouverte pour toujours continuer d'assister les jeunes pour la prospérité de notre structure** », a-t-il indiqué avec beaucoup d'émotion.
Partagée entre émotion et satisfecit, Touré Za-

hiatou Ayouba, a exprimé sa gratitude et toute sa reconnaissance aux agents de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite pour l'organisation de cette cérémonie. « **Les mots me manquent pour vous dire au revoir aujourd'hui. Le faire, c'est tourner une page essentielle de notre vie. Une page que je tourne mais que je ne déchire pas. Elle fait partie du livre de notre vie. Je ne manquerais pas de m'y replonger, de temps en temps, pour revivre tous ses beaux souvenirs professionnels et amicaux vécus avec vous durant mon passage à l'académie d'enseignement de Bamako rive droite, ce service qui fait désormais partie de ma vie. L'académie d'enseignement de Bamako rive droite est ma famille, elle est gravée dans mon cœur. Grace à vous, je sais aujourd'hui, qu'un projet doit se construire et être porté en équipe. Grace à vous, je sais, pour toujours, que les relations professionnelles doivent se vivre dans la tolérance, la compréhension et le non-jugement. Que les relations professionnelles comme les relations humaines ne sont jamais parfaites. Qu'il faut savoir se montrer patient, tolérant, compréhensif et respectueux du rythme des autres** », a-t-elle clamé.

Pour sa part, Mme Koné Dédeou Mahamane Traoré, directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite dira que c'est un jour mémorable pour la communauté éducative. Elle n'a pas tari d'éloges pour les agents qui ont fait valoir leur droit à la retraite. « **Nous célébrons 12 vaillants combattants, 12 illustres enseignants de l'éducation qui pendants 35 ans pour certains et 39 ans pour autres, ont sillonné tout le pays pour partager leur connaissance. C'est pourquoi au crépuscule de votre carrière professionnelle vous avez décidé de venir ici dans la cité des trois caïmans déposer vos valises et continuer à servir l'éducation** », a-t-il martelé.

La transition était toute trouvée pour Mme Koné Dédeou Mahamane Traoré pour mettre un focus sur celle qui fut son professeur d'histoire et géographie au lycée. Il s'agit bien sûr de Mme Touré Zahiatou Ayouba, directrice sortante de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite. « **Aujourd'hui je suis fière. Ni la directrice, ni moi, ni les gens de Bourem ne savaient ce que la vie nous réservait comme surprise. Je suis appelée à poursuivre l'immense chantier de mon professeur. Quel Honneur ! Je mesure la complexité de la mission mais elle n'est pas déçue de mes compétences. J'en suis sûre qu'avec l'accompagnement de l'ensemble des agents de l'académie nous allons transformer les obstacles en opportunité afin de relever les défis qui s'imposent à notre système éducatif** », a-t-elle conclu.

Cette cérémonie de reconnaissance a pris fin par la remise d'attestation et de cadeaux à tous les partants à la retraite.

Ibrahim Sanogo

Agriculture : Un accord scellé entre le ministère du Développement Rural et le Centre l'IFDC

Le ministère du Développement Rural et le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC), ont signé le jeudi 23 février 2023, un accord qui permettra le renforcement de la chaîne de valeurs d'engrais, la santé et gestion de la fertilité du sol, l'atténuation des risques liés aux changements climatiques, le renforcement des capacités et le développement des opportunités. La cérémonie était présidée par le secrétaire général du ministère du Développement Rural Daniel Siméon Kéléma. C'était en présence du Président directeur général du centre international pour le développement des engrais, des directeurs des services centraux du département rural et des chefs des projets et programmes de l'IFDC au Mali.

Le Président Directeur Général du centre international pour le développement des engrais, Henk Van Duijn, a rappelé que l'IFDC est un institut international comparable à l'organisation de l'Agriculture et à l'Alimentation des Nations Unies œuvrant pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté dans les pays en développement à travers le développement et la dissémination des technologies efficientes de gestion de la fertilité des sols, le développement de marchés d'intrants agricoles et de marchés de produits agricoles. L'IFDC est reconnu comme un centre global d'excellence, avec ses bureaux de corrélation et de mise en œuvre des activités dans les 25 pays d'Afrique et de l'Asie. Plus de 20 ans d'intervention au Mali, en faveur du développement agricole durable. « **Nous avons démarré nos activités au Mali en 2001 et cela toujours en lien avec la politique gouvernementale du Mali. Au cours des 50 dernières années, l'IFDC, s'est efforcé de combiner les recherches agricoles innovantes, le développement des systèmes des marchés et de partenariat stratégique afin de trouver des solutions agricoles durables pour améliorer la santé du sol, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans le monde entier** », a-t-il précisé.

Avant la signature de l'accord le secrétaire général du ministère du Développement Rural Daniel Siméon Kéléma a fait savoir que son département suit avec beaucoup d'intérêt les interventions de l'IFDC dans le cadre du développement agricole au Mali. Il s'agit entre autres de l'appui au secteur des engrais, de la cartographie et la gestion de la fertilité des sols, de l'utilisation des phosphates naturel, du développement intégré du secteur semencier, du développement de l'entreprenariat agricole, de l'exploitation des technologies numériques pour améliorer les méthodes d'accès des agriculteurs à l'information sur le marché, aux prévisions météorologiques et aux menaces des ravageurs , aux conseils relatifs à la gestion des cultures et des entreprises.

S'agissant des termes contenus dans l'accord, il a rassuré que le département s'est engagé entre autres à offrir un cadre favorable de collaboration avec l'IFDC pour l'adaptation de la réglementation nationale de contrôle de qualité des engrais et du système de subvention des intrants agricoles aux règles et directives sous régionales harmonisées avec l'appui de l'IFDC, orienter les stagiaires en fin de cycle des écoles de formation en Agriculture vers l'IFDC, mettre à la disposition de l'IFDC des informations ou des données agricoles et participer à l'analyse et à la rédaction de rapports techniques et d'articles scientifiques ; mettre à la disposition de l'IFCD des ressources humaines et expertises pour les études et consultation ; accompagner la validation et la vulgarisation des innovations développées par l'IFDC et autre partenaires, partager régulièrement avec l'IFDC les besoins prioritaires au plan national pour leur prise en compte dans le développement de nouveaux projets et la recherche de financements.

La signature de l'accord entre les deux parties a sanctionné la cérémonie.

Ibrahim Sanogo

Aidez-nous à lutter contre le Terrorisme Contactez le Centre d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU TERRORISME AU MALI

Axe Mali - Burkina Faso : Fin de la visite de 3 jours du PM malien

Choguel Kokalla Maiga, Premier ministre du Mali a bouclé hier dimanche une visite de d'amitié et de travail de trois jours au Burkina Faso. Une durée inhabituellement longue qui traduit l'ambition de renforcer l'axe Bamako – Ouagadougou. La délégation malienne, forte de 8 ministres confirme l'excellence des liens qui se dessinent entre les deux pays qui partagent les mêmes réalités sociales, économiques et maintenant politiques avec deux transitions politico-militaires en cours. Sans compter les sanctions de la CEDEAO et de l'Union Africaine dont ils sont victimes.

Le communiqué conjoint publié à l'issue de la visite a bien évidemment évoqué ce sujet en dénonçant des sanctions mécaniques qui impactent négativement les populations. Le même communiqué évoque également un Conseil Conjoint de Gouvernement avec un Cadre de concertation bilatérale qui se réunira tous les 6 mois de façon alternée, l'axe Bamako – Ouaga nouveau modèle réussi d'intégration sous-régionale et de coopération sud-sud et aussi des questions spécifiques comme le terrorisme, les questions humanitaires, la coopération régionale et le projet de Fédération qui semble pour l'instant mis au frigo : il a en effet, juste été décidé d'approfondir la réflexion sur le projet.

Lire le communiqué conjoint en encadré.

Binadjan Doumbia

Burkina Faso
Unité-Progrès-Justice

République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi

VISITE D'AMITIE ET DE TRAVAIL AU BURKINA FASO DE SON EXCELLENCE MONSIEUR CHOGUEL KOKALLA MAIGA, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI

COMMUNIQUE CONJOINT

1. Dans le cadre du renforcement de la coopération entre la République du Mali et le Burkina Faso et sur invitation de **Son Excellence Monsieur Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Choguel Kokalla MAIGA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali**, a effectué une visite d'amitié et de travail au Burkina Faso, du 23 au 26 février 2023.

2. La délégation malienne, conduite par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, était composée comme suit :
   - **Monsieur Ibrahim Ikassa MAIGA**, Ministre de la Refondation de l'Etat, Chargé des Relations avec les Institutions ;
   - **Général Daoud Aly MOHAMMEDINE**, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile ;
   - **Madame DEMBELE Madina SISSOKO**, Ministre des Transports et des Infrastructures ;
   - **Monsieur Lamine Seydou TRAORE,** Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
   - **Madame Diéminatou SANGARE**, Ministre de la Santé et du Développement Social ;
   - **Monsieur Alhamdou AG ILYENE**, Ministre des Maliens Etablis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine ;
   - **Monsieur Modibo KEITA,** Ministre du Développement Rural ;
   - **Monsieur Andogoly GUINDO**, Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme.

2

3. Au cours de son séjour, **Son Excellence Monsieur Choguel Kokalla MAIGA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali**, accompagné de sa délégation, a été reçu en audience par **Son Excellence Le Capitaine Ibrahim TRAORE**, Président de la Transition, Chef de l'Etat du Burkina Faso, à qui il a transmis le message d'amitié, de fraternité et de coopération de **Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA**, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali.

4. Il a également pris part, ainsi que les membres de sa délégation, à la cérémonie officielle d'ouverture de la 28ème édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO), à laquelle la République du Mali est le pays invité d'honneur.

5. Au cours du séjour de la délégation malienne, un Conseil Conjoint de Gouvernements de la République du Mali et du Burkina Faso s'est tenu, sous la co-présidence de Leurs Excellences Messieurs Choguel Kokalla MAIGA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali et Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso.

6. A l'ouverture des travaux du Conseil Conjoint de Gouvernements, les deux Premiers Ministres se sont réjouis de la tenue effective de ce cadre de concertation bilatérale et ont souhaité qu'il soit institutionnalisé avec une périodicité de six (06) mois pour sa tenue et de façon alternée.

7. Les deux Premiers Ministres ont réaffirmé le ferme engagement de **Leurs Excellences Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président de la Transition, Chef de l'Etat du Burkina Faso** et **Le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali**, de faire de l'Axe Bamako-Ouagadougou un modèle réussi d'intégration sous-régionale et de coopération Sud-Sud.

8. Le Conseil Conjoint de Gouvernements a procédé à l'examen des questions spécifiques telles les processus de transition des deux pays, les questions sécuritaires et de lutte contre le terrorisme, les questions humanitaires, la coopération régionale et les sanctions communautaires à l'encontre des deux pays, le renforcement de l'axe Bamako- Ouagadougou et le projet de fédération.

9. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans leurs pays et dans la bande sahélo-saharienne, les deux délégations ont relevé la nécessité de conjuguer leurs efforts avec ceux des autres pays de la sous-région pour faire face à ce fléau et, appellent à une synergie d'actions au niveau régional pour l'endiguer.

10. A ce propos, le Chef de la délégation malienne a, au nom du Président de la Transition du Mali, de son Gouvernement et du peuple malien, ainsi qu'à son nom propre, salué la mémoire des vaillantes Forces de Défense et de Sécurité tombées sur le champ d'honneur lors de l'attaque terroriste lâche du 17 février 2023 sur l'axe Oursi-Déou.

4

11. Abordant la question de la coopération au sein des instances sous-régionale, régionale et internationale, les Chefs de délégation ont salué la convergence de vues des deux Chefs d'Etat sur les questions d'intérêt commun et déploré le maintien et le durcissement des sanctions de la CEDEAO à l'encontre des trois pays en Transition, à savoir le Burkina Faso, la République du Mali et la République de Guinée, en dépit de leur plaidoyer pour la levée desdites sanctions.

12. A ce propos, les Chefs de délégation ont relevé que ces sanctions imposées de façon mécanique, dont l'impact touche les populations des Etats concernés, ne tiennent pas compte souvent des causes profondes et complexes des changements politiques et appellent la communauté internationale à un changement de paradigme dans son appréciation.

13. Le Conseil s'est félicité du niveau et de l'exemplarité de la coopération entre les deux pays dans les différents domaines. Afin de la dynamiser, les Chefs de délégation ont instruit les Ministres chargés des Affaires étrangères d'œuvrer à la tenue prochaine de la 10ème session de la Grande Commission Mixte de Coopération entre le Burkina Faso et la République du Mali.

14. Conformément aux conclusions de la réunion tripartite des Ministres chargés des Affaires étrangères tenue les 8, 9 et 10 février 2023 à Ouagadougou, les deux Parties ont convenu d'approfondir la réflexion sur le projet de fédération.

15. Au terme de son séjour, Son Excellence Monsieur Choguel Kokalla MAIGA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali, a renouvelé ses sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso, au peuple et au Gouvernement burkinabè pour l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que pour les commodités dont sa délégation et lui-même ont bénéficié durant leur séjour à Ouagadougou.

16. Son Excellence Monsieur Choguel Kokalla MAIGA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali, a invité son homologue à effectuer une visite d'amitié et de travail en République du Mali.

17. Son Excellence Monsieur Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso, a accueilli favorablement cette invitation dont la date sera fixée de commun accord par voie diplomatique.

Fait à Ouagadougou, le 26 février 2023

Pour le Gouvernement du Burkina Faso

Karamoko Jean Marie TRAORE
Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, chargé de la Coopération Régionale

Pour le Gouvernement de la République du Mali

Alhamdou AG ILYENE.
Ministre des Maliens Etablis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine

6

Création de circonscriptions administratives : Ce qui va changer

Créé par la loi n°2012-017 du 02 mars 2012, le projet de loi portant création des circonscriptions administratives en République du Mali a opéré une grande réforme administrative avec l'adhésion des 11 nouvelles régions qui a constitué un frein à la détermination des circonscriptions administratives des régions. Convoqué en session extraordinaire le vendredi 17 février 2023 par le président de transition, le CNT a acté le lundi 20 février dernier, lors de sa session plénière la loi sur la création des circonscriptions administratives.

Lors de cette session extraordinaire huit (8) projets étaient sur table parmi lesquels, six (6) ont été votés par le CNT notamment : le projet de loi portant création des Circonscriptions administratives en République du Mali, le projet de loi portant création des Collectivités territoriales en République du Mali, le projet de loi portant modification de la Loi n°2012-006 du 23 janvier 2012 portant principes fondamentaux de l'organisation administrative du territoire, le projet de loi portant modification de la Loi n°2017- 052 du 02 octobre 2017 déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités territoriales, le projet de loi portant Code des Collectivités territoriales et le projet de loi portant statut particulier du District de Bamako.

En effet, l'application de la loi 2012-017 du 02 mars 2012 portant création des onze nouvelles régions administratives en république du Mali par le conseil national de la transition est un ouf de soulagement pour les habitants et les autorités administratives de ces nouvelles régions qui pourront désormais placer l'AIGE dans toutes les régions.

Il en résulte que la même loi n°2012-018 du 02 mars 2012 avait créé les cercles et arrondissements des régions de Tombouctou, Gao, Taoudéni, Ménaka et Kidal. Mais, celles de Nioro, Kita, Dioïla, Nara, Bougouni, Koutiala, San, Douentza et Bandiagara n'étaient pas dotées de Cercles et d'arrondissements.

Cependant, il demeurait nécessaire de déterminer les circonscriptions administratives et les Collectivités territoriales des Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Nioro, Kita, Dioïla, Nara, Bougouni, Koutiala, San, Douentza et Bandiagara. Alors c'est ainsi qu'à travers une session extraordinaire convoquée par le président de la transition Assimi Goita sur demande du premier ministre, le CNT a adopté lundi 20 février dernier le projet de loi portant création des circonscriptions administratives en république du Mali

Conformément aux dispositions de la Loi n°2012-006 du 23 janvier 2012 portant principes fondamentaux de l'organisation administrative du territoire, les circonscriptions administratives sont la région ou le District, le Cercle et l'Arrondissement. Selon les mêmes dispositions, les Collectivités territoriales sont la Région, le District, le Cercle et la Commune. Ainsi le Mali compte désormais 19 régions, 156 cercles, 466 arrondissements, 819 communes, 12712 villages et le District de Bamako. Cette réorganisation permettra entre autres d'opérationnaliser et d'assurer le fonctionnement régulier de chaque Région en déterminant ses Circonscriptions administratives tout en promouvant le développement économique, social et culturel des différents terroirs.

Ce processus de réorganisation territoriale, en plus d'être inclusif et participatif, est largement consensuel et ses conclusions sont conformes aux aspirations des populations et aux recommandations des Assises nationales de la Refondation.

Oumar Sawadogo

Burkina Faso : Ouverture de la 28ème Edition du festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO)

La 28ème édition du festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) se déroule du 25 au 4 mars 2023. Le thème de cette édition est « Cinéma d'Afrique et culture de la paix ». Le Premier ministre malien Dr Choguel Kokalla Maiga, en compagnie du Premier ministre burkinabè Apollinaire Kyelem de Tambela ont donné le clap d'ouverture au Palais des Sports de Ouaga 2000.

C'est le Mali qui est le pays invité d'honneur. La cérémonie était très émouvante et riche en prestation artistique et de discours d'espoir venant des différentes autorités. Le premier ministre malien dans son discours a mentionné : « Je suis très heureux et fier d'être sur la terre libre de Burkina Faso ». Il continue en mentionnant : « Ces deux pays frères ont en commun l'histoire de la géographie et la culture ». Une soixantaine de danseurs et acrobates ont déployés toute la souplesse et l'agilité du pays des Hommes intègre. Le tout enrobé de mélodieuses chansons. L'artiste malien Sidiki Diabaté qui n'est plus à présenter a interprété avec brio les hymnes nationaux du Burkina et du Mali sous les acclamations des festivaliers. Le digne fils de Toumani Diabaté a lancé aux autorités ce message : « Vous ne devez pas échouer »

La sélection de cette année compte 170 œuvres en compétition. Elles sont réparties dans 11 catégories parmi lesquels la fiction long métrage, le court métrage, le documentaire, les séries télé, les films d'écoles et les films d'animation.

Quinze films seront en compétition pour le grand prix de l'Etalon d'or de Yennega. Le Cameroun et la Tunisie sont les pays les plus représentés avec chacun deux films en compétition. Les autres films sont proposés par le Burkina Faso, l'Égypte, le Sénégal, le Mozambique, de l'Angola, du Kenya, de l'Ile Maurice, du Maroc l'Algérie en enfin la République Dominicaine.

Après l'ouverture, place aux projections dans les salles de cinéma. Ouaga va vibrer pendant une semaine au rythme des films, des séries télévisées, des Fespaco-party, des rues marchandes et autres spectacles.

Fatoumata D. Traoré, Marie Djenéba Camara,
Aissata Coulibaly
Etudiantes en JCo, Ucao-Uuba

Affaire Ousmane Sonko : Entretien avec son avocat Me Ciré Clédor Ly

Actuel avocat de Ousmane Sonko après avoir été celui de Macky Sall opposant et traqué alors par Abdoulaye Wade, Me Ciré Clédor Ly était aux côtés de l'opposant, dans la voiture de celui-ci, au moment de sa dernière interpellation. Pour lui, Ousmane Sonko, est victime de la chasse aux sorcières engagée contre lui par le président de la République, Macky Sall. Il est interpelé et intimidé par la justice à longueur de semaine. Son tort : être populaire. Sonko s'en sort bien malgré tout grâce à son talentueux et éminent avocat, Me Ciré Clédor Ly qui plaide pour qu'il n'y ait pas une suite à « la chasse aux sorcières » en cours au Sénégal.

Au Sénégal, le torchon brûle entre le président de la République et son principal opposant, Ousmane Sonko. Ce dernier, aujourd'hui très populaire, est poursuivi par la justice sénégalaise, non seulement dans une affaire de « viol » mais aussi suite à une plainte d'un ministre de Macky Sall. Le président du PASTEF est intimidé à longueur de journée. Cela est un fait et il est incontestable.

La dernière action contre lui a été son interpellation forcée. Les forces de l'ordre ont cassé les vitres de son véhicule pour procéder à ladite interpellation. Sur cette question précise et toutes les procédures judiciaires contre Sonko, Malikilé a eu un entretien téléphonique avec son avocat, Me Ciré Clédor Ly.

Au cours de nos échanges, cet éminent avocat qui brille par son talent, sa connaissance du droit et des procédures a dénoncé toutes les violations des droits de son client par le pouvoir en place au Sénégal.

Poursuites judiciaires Sonko, une chasse aux sorcières

Pour Me Ly qui avait eu à défendre Macky Sall par le passé, les droits de Ousmane Sonko

sont allègrement violés dans ces poursuites judiciaires. Sous le régime Macky Sall, regrette l'avocat, les institutions sénégalaises, y compris la Justice, se discréditent. Selon cet avocat, Macky Sall commet des erreurs graves et il doit se corriger. Les violations des droits des citoyens se multiplient. Il d'ailleurs profité de l'occasion pour fustiger la façon dont son client a été interpellé par la Police qui a d'abord cassé les vitres de son véhicule. « **Il y a plusieurs violations. La violation des libertés publiques, l'atteinte à la propriété d'autrui. C'est un cumul de plusieurs infractions. On a demandé à ce que le constat soit fait. On a porté atteinte à ces libertés publiques** », a-t-il précisé.

Pour Ciré Clédor Ly, Macky Sall est entrain, dans le dossier Ousmane Sonko et autres, de faire une chasse aux sorcières. « **C'est bien dommage que dans la sous-région, alors que les États cherchent à progresser en termes de la justice, que nous, nous régressions. Tous les baromètres montrent la régression, le musèlement des journalistes d'investigation alors que tout le monde a le droit de critiquer. Les entraves à l'exercice des droits politiques alors que tout le monde a le droit de concourir à la bonne marche et à défendre les institutions de son pays...** ». L'avocat ne décolère pas et dénonce la violation de la constitution.« Au Sénégal, la constitution est devenue un manteau d'arlequin. On coupe les règlements de l'Assemblée nationale » a-t-il fustigé avant de préciser : « **Nous devons tous avoir un destin commun : la paix et la justice. Il est important qu'il y ait une justice. Un chaos n'arrange personne. Tout le monde en souffre. Il n'y a jamais de vainqueur ou de vaincu dans un chaos**».

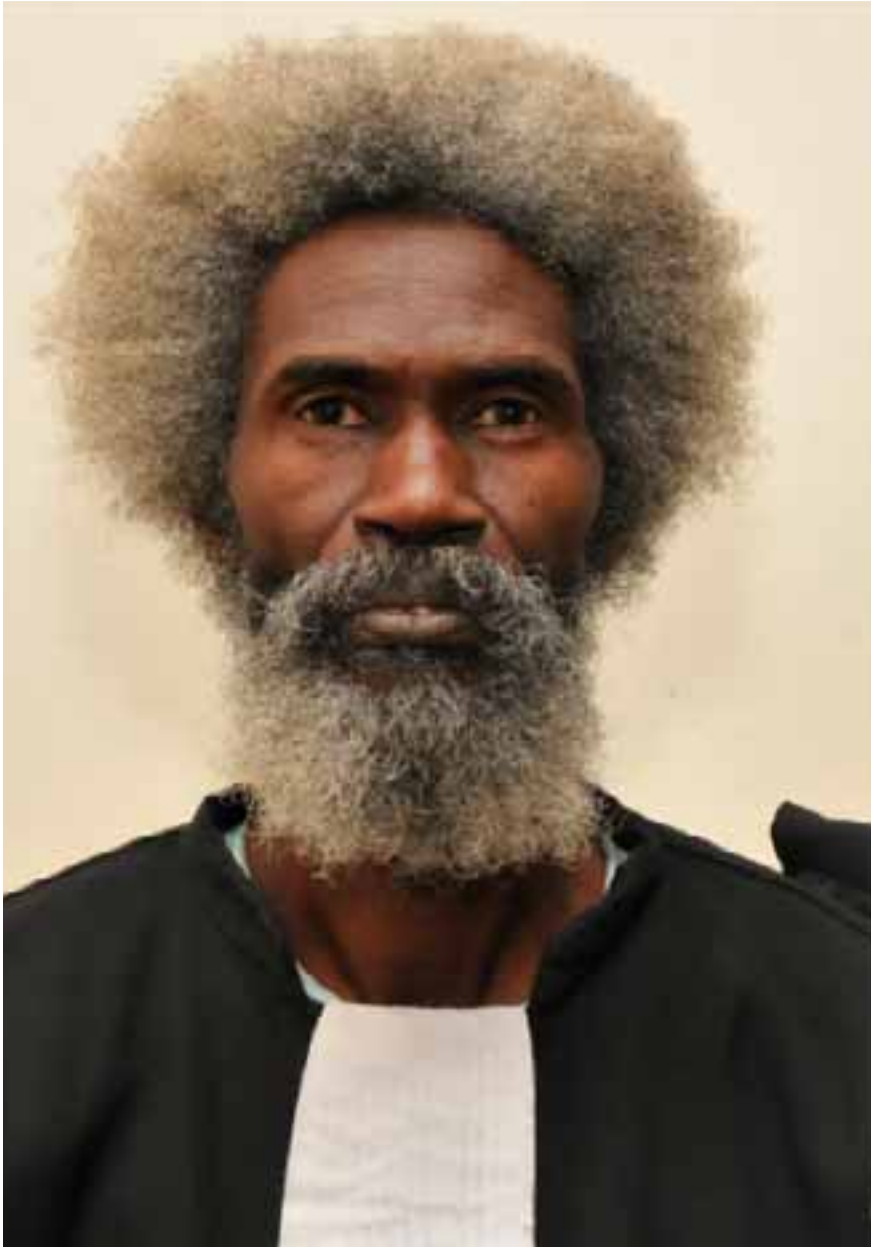

Les conseils à Macky Sall

Le président de la République sénégalaise a toujours la chance et le pouvoir d'éviter à son pays un bain de sang. S'il le souhaite bien sûr. C'est d'ailleurs le conseil que lui donne Me Ly qui fut également son avocat. Il demande à Macky de revoir ses conseillers et d'engager un dialogue politique. Pour cet avocat, le Sénégal ne mérite pas une telle situation. « Il faut, entre autres : épargner au Sénégal un bain de sang, remettre les institutions sur les rails et enterrer l'école de Macky qui constitue un poison pour l'humanité », dit-il avant de préciser que l'école de Macky, c'est celle qui constitue d'utiliser la justice pour des condamnation de principe et créer une entrave à la compétition.

Aux leaders religieux, à la communauté internationale, Me Ly demande que tout le monde concoure pour ne pas qu'il y ait de suite à la chasse aux sorcières.

Par ailleurs, l'avocat s'est prononcé sur la situation de son fils qui commandait la mission ayant interpellé Sonko. Il a a confirmé que le commandant Demba Ciré Ly est bien son fils « **C'est vrai, c'est mon enfant adoré. Sauf que c'est la BIP qui a commis les bévues. Ce n'est pas le GIGN qui est une unité spéciale de la gendarmerie nationale** ». Et à nos confrères de Dakarmédia, il a donné d'amples explications. « **Par ailleurs, la répression ne fait pas partie de la feuille de route ou mission du GIGN. Cette unité d'élite était présente sur les lieux pour intervenir et sauver Ousmane Sonko en l'exfiltrant si une menace sur sa personne se présentait. C'est pourquoi elle était la plus proche du véhicule et n'a pas été à l'origine de la vitre cassée. Elle était en état alerte sur tous faits et gestes pouvant être suspects ou menaçants pour intervenir et neutraliser ou annihiler le danger.** »

Anguimé Ansama

Sénégal : Sonatel annonce un bénéfice 2022 en hausse de 26,5 milliards FCFA

Sonatel clôture une solide année 2022 en dépit de la poussée inflationniste et la concurrence agressive sur le segment mobile money. En effet, en droite ligne avec les anticipations des analystes de Sika Finance, la performance commerciale de l'opérateur a ressorti à fin 2022, un chiffre d'affaires en hausse de 9% à 1 455 milliards FCFA comparativement à l'année 2021. Ces efforts du géant télécom ayant le leadership dans le secteur sur ses 5 marché de présence notamment, le Sénégal, le Mali, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone, s'expliquent par la bonne dynamique des segments data mobile, haut débit, voix, contrairement au segment mobile.

Cette belle note au niveau des revenus de Sonatel, malgré une croissance des charges d'exploitation de près de 9% (à un peu plus de 1 000 milliards FCFA), a permis de dégager un résultat d'exploitation de 437 milliards FCFA, en hausse de 9,4% en glissement annuel.

La politique de maîtrise des coûts Sonatel s'est ressentie sur le résultat financier qui s'est amélioré de 39% pour s'établir à -14,78 milliards FCFA.

La combinaison de tous ces facteurs a ainsi permis au groupe Sonatel de clôturer son exercice 2022 avec un bénéfice de 278,9 milliards FCFA, en augmentation de 10,5% par rapport aux 252,5 milliards FCFA réalisés un an plus tôt. C'est ce qui explique l'amélioration de la marge nette (Résultat net/Revenus) de 18,9% à fin 2021 à 19,17% au 31 décembre 2022.

Compte tenu de cette prouesse affichée par les indicateurs financiers, le management du groupe décide de gratifier ses actionnaires avec 166,7 milliards FCFA (1 667 FCFA/ action) de dividendes contre 155,56 milliards en 2021, soit un taux de distribution de 60%. Ainsi, les actionnaires percevront à partir du 17 mai 2023, un dividende net par action de 1 500 FCFA après prise en compte de l'IRVM (Impôt sur les revenus des valeurs mobilières).

En s'appuyant sur le cours de l'action Sonatel de 15 400 FCFA au 23 février 2023, il en ressort un rendement du dividende de l'action de 9,74%, un niveau alléchant comparativement à celui qu'offre ses pairs ayant annoncé leurs performances.

La solidité de l'opérateur se perçoit également à la BRVM avec une valeur qui a terminé l'année 2022 avec une performance de 8,77%, confirmant sa 2e année au vert. Après que le groupe ait annoncé son bénéfice exceptionnel en février 2022, l'action avait été plébiscitée par le marché et avait ensuite atteint son plus haut niveau des 3 dernières années à 16 590 FCFA.

Cette tendance pourrait se répéter au vu de la manne que Sonatel offre à nouveau à ses actionnaires. Il convient également de relever que les investisseurs avaient déjà anticipé ces performances avec une valeur qui était déjà sur une pente ascendante depuis janvier

Sékou Karamoko
Sikafinance.com

Avenir en équipe nationale du Sénégal : La nouvelle déclaration importante de Aliou Cissé

Ce jeudi, lors d'une prise de parole publique, Aliou Cissé a évoqué le sujet de son avenir en tant que sélectionneur des Lions du Sénégal, équipe nationale de football.

Cette prise de position intervient plus de deux mois après l'élimination en huitièmes de finale de la Coupe du monde, événement qui a sans aucun doute affecté le moral et la motivation de l'équipe ainsi que de son entraîneur. En prenant la parole sur ce sujet, a cherché à clarifier la situation, à rassurer les fans de l'équipe et à donner une indication quant à ses intentions pour l'avenir.

« Je ne suis pas épuisé, je continue à travailler », a-t-il répondu lors de l'événement de l'ouverture du 7e congrès de l'AIPS/Afrique, qui s'est tenu cet après-midi dans la ville de Dakar. « On est en train de préparer notre liste du mois de mars pour aller défendre notre titre et le ramener », a précisé le sélectionneur national du Sénégal.

Senenews.com

Bélier (21 mars - 19 avril)

Si une certaine pression pesait sur vos épaules ces derniers temps, tout se calme et tout redevient beaucoup plus positif ! On peut dire qu'aujourd'hui c'est une belle journée sur le plan professionnel. On vous propose un changement de direction.
Ouf ! Vous pouvez souffler, vous attaquez le dernier jour du mois en vous félicitant, car vos finances ne sont pas dangereusement dans le rouge. Vous avez lutté pour ne pas tomber dans les dépenses compulsives, vous êtes fier de vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Ami Taureau, si vous utilisez les mathématiques, ou des connaissances scientifiques dans votre métier, vous allez décrocher le jackpot aujourd'hui ! En effet, l'amas planétaire Lune-Mercure-Vénus va dérouler le tapis rouge à votre carrière...
Dans votre signe, Mercure vous fera cocher toutes les cases qui vous conduiront à la bonne santé financière... Aujourd'hui, ami Taureau, vous ne plaisanterez pas du tout avec l'argent ! Pour autant, vous n'en ferez pas non plus une obsession... Ouf !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Par contre c'est dans ce domaine que vous pourrez donner libre cours à votre créativité débordante. Des idées géniales vont venir à votre conscience et vous pourrez ainsi canaliser votre énergie en exprimant positivement ce qui sort de vos profondeurs intérieures.
Le noeud nord en Cancer vous parle d'acceptation de soi et de vos richesses. Il peut s'agir aussi de vos richesses intérieures. Vous devez faire un travail de nettoyage intérieur des vieilles mémoires obsolètes. Reprenez le pouvoir sur votre vie.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous passerez à l'action après avoir évalué la situation. Votre force reposera sur une alliance de tact et d'aplomb. Vous alternerez des phases de travail en équipe avec d'autres en solo, un équilibre indispensable à vos yeux pour faire du bon boulot.
Vous ferez preuve d'une incroyable intuition à laquelle s'ajoutera un instinct infaillible pour réaliser de bonnes affaires. Dans l'instant, vous capterez si le projet est fiable et quel profit vous pourrez en tirer. Vous userez de la chance sans en abuser.

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre meilleur atout reste avant tout votre disponibilité. Votre organisation permet à vos activités de s'épanouir, votre évolution professionnelle se fait dans des conditions favorables. Rien à redire, à part, continuez les efforts !
Les planètes annoncent de bons retours sur investissement, votre argent fait des petits, vous n'aurez plus qu'à compter les retombées d'ici quelque temps. La bonne nouvelle vous enchante, dans votre tête vous commencez à vous faire des plans.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Aider les collègues qui éprouvent des difficultés, la réponse est oui ! Faire leur travail, la réponse est non ! Chez vous, ami Vierge, la bonté commence avec le b de bonté et non avec le b de bêtise... Que ce soit bien clair entre vous et eux! C'est par l'action énergique que vous allez vous occuper de vos affaires. Vous allez pourvoir vous-même à vos nécessités financières. Grâce à l'intervention de Vénus, vous allez affirmer votre esprit d'entreprise et garder la mainmise sur vos possessions...

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Si vous avez un travail créatif ou artistique, ce sera une très bonne journée pour vous car l'imagination voisinera avec les bonnes intuitions. Vos idées seront sans aucune limite. Vous aurez un feeling certain et très prononcé pour l'esthétique de très bon goût.
De l'argent caché pourrait vous apparaître au grand jour et vous créer une assez bonne surprise. Vous n'avez jamais soupçonné que de telles situations puissent vous arriver. Vous n'en revenez pas. Quelle chance vous avez !

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il vous restera encore quelques tracasseries à régler, qui causeront un léger retard dans vos activités, mais qu'à cela ne tienne : vous aurez de l'énergie à revendre et une détermination à toute épreuve. Une fois terminées, vous aurez le champ libre.
Ce sera par votre savoir-faire que vous récolterez des euros, tant en négociant qu'en recourant au système D. Par ailleurs, Mercure dans votre signe récompensera les actions que vous aurez menées par le passé. Vous serez gratifié grâce à vos mérites.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'hésitez pas à exprimer vos attentes, votre hiérarchie vous écoute attentivement, c'est un point très positif, cela veut dire que vos demandes sont prises en considération. Vous êtes un élément fort pour votre entreprise, c'est valorisant.
Vous ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Aujourd'hui, vous regorgez de bonnes idées, si votre situation financière reste encore sous surveillance, vous n'hésiterez pas à dépenser un peu d'argent si vous en avez envie, mais vous restez prévoyant.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous aurez du mal à croire en vos chances. En fait, vous ne cesserez pas de penser à l'évolution de votre carrière... Vous avez un talon d'Achille dans votre activité professionnelle : le manque de polyvalence ! Vous ne ferez rien pour que cela change...
Si l'argent était un carburant, vous seriez en panne sèche ! Votre esprit ne sera pas très alerte. Du coup, vous ne serez pas en mesure de faire preuve de savants calculs financiers, notamment ceux qui vous permettraient de faire des économies...

Verseau (20 janvier - 19 février)

La Lune noire en maison 2, vous oblige à revoir en profondeur les bases de vos revenus. De profonds changements sont à prévoir. Il faut repartir sur des bases plus saines mieux adaptées à la situation actuelle.
Vos revenus étant tributaires de votre métier. C'est par là qu'il faut commencer à réformer. Si vous ne faites pas les changements nécessaires, le destin va vous envoyer des situations qui vont vous forcer à le faire.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vos mises au point feront leur effet, d'autant plus que vous ne serez pas coutumier du fait. On vous regardera différemment et vos adversaires comprendront qu'ils devront composer avec vous au lieu de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds.
Votre intuition ne vous aura pas trompé et ce sera triomphant que vous annoncerez cette bonne nouvelle pécuniaire à vos proches. Ils auront peut-être encore des doutes sur votre succès financier, mais s'inclineront, admiratifs, devant cette évidence.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com